



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION

Languedoc-Roussillon

N°9 – 17 mai 2022





A retenir









Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

OÏDIUM La fréquence des symptômes augmente

BLACK ROT Présence régulière dans le vignoble régional sauf dans l'Aude

EUDEMIS Observation des 1^{ers} glomérules



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

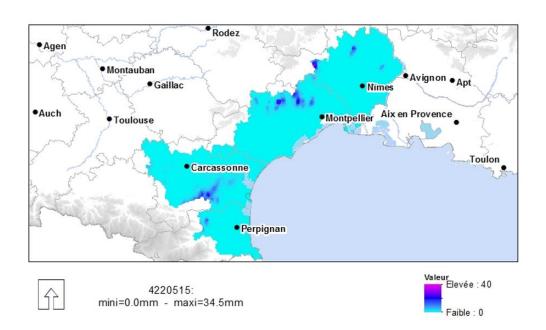
Plus d'informations en cliquant sur ce lien de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales.



PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 9/05/2022 au 15/05/2022 - échelle du min au max (0 à 40 mm) Source IFV

		9-mai	10-mai	11-mai	12-mai	13-mai	14-mai	15-mai
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0,3	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0,2	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0,9	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
РО	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0	0





STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « Huit-neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH 18-19)
- à « pleine floraison » (stade 23 ou l ou BBCH 65) dans les parcelles précoces en zone précoce.



Boutons floraux séparés

Tout début de la floraison, chute des 1^{ers} capuchons floraux

(Stade 17 ou H ou BBCH 57)

(Stade 19 ou BBCH 61)

Les stades majoritairement observés vont de « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) à « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60).

OÏDIUM (Erysiphe necator)

Situation aux vignobles

× Aude

Détection cette semaine de nouveaux symptômes de type drapeaux, et présence de nouvelles contaminations sur feuilles à un niveau relativement faible.

× Gard

On continue d'observer des repiquages issus de drapeaux. De nouvelles contaminations (issus de forme cléistothèces) sont observées sur des parcelles de cépages sensibles. La fréquence des symptômes reste faible.

× Hérault

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « huit ou neuf feuilles » (stade 16 ou BBCH, 18-19) dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb Lodèvois et le Nord Montpellièrais,
- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans le Montpellièrais,
- « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60) dans le Minervois, le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.



Symptôme d'oïdium sur feuille de Carignan

Symptôme d'oïdium sur inflorescence

Dans les parcelles à drapeaux sont observés :

- de nouveaux drapeaux dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et de la Vallée de l'Orb Lodévois.
- les 1^{ers} repiguages sur feuilles dans la Vallée de l'Orb Lodévois,
- de nouveaux repiquages dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Basse Vallée de L'Hérault et le Montpellièrais.

Cette semaine, dans ces parcelles, la maladie progresse significativement sur inflorescences.

Sur parcelles sensibles, les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés dans le Biterrois ; de nouveaux symptômes sont notés dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.



× Pyrénées-Orientales :

Les drapeaux sont toujours bien visibles au vignoble. Leur fréquence est importante sur les parcelles à historique drapeaux.

La fréquence des symptômes sur feuilles est forte ainsi que l'intensité d'attaque selon les parcelles sur d'autres cépages Grenaches, Chardonnay, Muscat à Petits Grains...

Evaluation du risque : le risque est en augmentation cette semaine, même s'il est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages. A partir du stade « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60), nous rentrons dans la période de forte sensibilité.

Surveiller les symptômes et les stades phénologiques dans toutes les situations.

MILDIOU

(Plasmopara viticola)

Situation aux vignobles

× Aude

Les foyers primaires sont présents sur l'ensemble des secteurs du département, principalement dans les situations sensibles (plantiers, parcelles vigoureuses et humides). Dans ces parcelles, le niveau d'infestation reste très faible.

× Gard

De nouvelles taches (primaires et secondaires) sont observées cette semaine au vignoble sur l'ensemble du département (à l'exception du Sommiérois, de l'Uzège et de la Vallée du Rhône Nord) en fréquence faible. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est très faible. Les symptômes varient généralement d'une tache à quelques taches tout au plus par parcelles. Dans des situations très humides, en bordure de cours d'eau notamment, les intensités sont plus importantes.

Des sorties de symptômes en lien avec les pluies du 8 mai et les fortes humidités matinales du début de la semaine dernière sont possibles dès aujourd'hui et dans les jours qui viennent.

× Hérault

De nouveaux foyers primaires sont découverts:

- le 10 mai dans l'unité agroclimatique du Biterrois à Sérignan,
- le 11 mai dans l'unité agroclimatique du Nord Montpelliérais aux Matelles,
- le 16 mai dans les unités agroclimatiques de la Basse Vallée de l'Hérault à Florensac, de la Moyenne Vallée de l'Hérault à Saint Jean de Fos,
- le 17 mai dans les unités agroclimatiques de la Basse Vallée de l'Hérault à Montblanc et dans le Biterrois à Capestang.

Dans la majorité des situations, ces taches fructifiées sur le terrain sont découvertes sur pampres ou végétation basse.

Les 1^{ers} repiquages sur feuilles sont observés les 16 et 17 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac (parcelle inondée) et à Bessan (parcelle de coteaux).

× Pyrénées-Orientales :

Les symptômes sur feuilles et sur inflorescences sont toujours visibles sur les secteurs de la Plaine, Littoral, Albères, Aspres 1^{ers} coteaux, Fenouillèdes et le Cru Banyuls. Sur quelques parcelles des nouvelles taches sont visibles.

Les fortes humidités matinales de ces derniers jours peuvent être sources de nouvelles contaminations.



• Données de la modélisation (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

× Potentiel système (modélisation arrêtée au 15 mai)

J = 16 mai 2022	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7			
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé est faible sur toute la région. Très localement il est fort à très fort (autour de Sommières, Mèze, Ouveillan, Narbonne, Villeneuve-les-Corbières, Olonzac, Rivesaltes, Bages (66), Laroque des Albères, Argelès-sur-Mer).	Le Risque modélisé est en diminution à 7 jours. Il passe faible à très faible sur l'ensemble de la région excepté très localement (Bages (66), Ouveillan, Saint Maurice de Cazevieille)			
Contaminations	Compte tenu des données météorologiques, aucune contamination n'a été détectée sur la semaine passée.	Compte tenu des prévisions météorologiques annoncées pour le moment, aucune contamination n'est à prévoir d'ici 7 jours.			

Vert : rien à signaler

Milstop (modélisation arrêtée au 15 mai)

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 2 au 8 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 2 au 8 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 2 au 8 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 9 au 15 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 9 au 15 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 9 au 15 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de	:
Aude	Alaigne	13-mai	Moyen	18-mai	-	-	22-mai	- 2,0	=
	Carcassonne	-	-	16-mai	-	-	22-mai	- 2,6	=
	Leucate	-	-	16-mai	-	-	22-mai	- 2,8	=
	Lézignan	-	-	17-mai	-	i	27-mai	- 2,9	7
	Narbonne	11-mai	Moyen	17-mai	-	-	22-mai	- 2,3	7
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	-	-	- 4,2	=
	Bourdic	21-mai	Moyen	•	1	i	23-mai	- 3,4	7
	Cardet	-	-	20-mai	-	i	22-mai	- 3,2	=
	Générac	-	-	21-mai	-	-	22-mai	- 3,6	=
	Sommières	-	-	17-mai	-	-	22-mai	- 3,0	=
	Tavel	-	1	21-mai	1	i	22-mai	- 3,4	7
	Vauvert	-	-	18-mai	-	-	22-mai	- 3,2	=
Hérault	Olonzac	11-mai	Moyen	16-mai	-	ı	-	- 2,8	=
	Laurens	-	-	17-mai	-	-	-	- 3,3	=
	Prades sur Vernazobres	-	-	16-mai	-	-	22-mai	- 2,6	=
	Béziers	-	-	17-mai	-	-	22-mai	- 2,6	=
	Villemagne	18-mai	Moyen	19-mai	-	-	-	- 3,3	=
	Marseillan	-	-	17-mai	-	-	-	- 2,5	=
	Pouzolles	-	1	16-mai	i	ı	-	- 3,1	=
	Plaissan	-	1	14-mai	1	i	22-mai	- 2,7	=
	Saint Jean de Fos	14-mai	Moyen	18-mai	21-mai	Moyen	23-mai	- 2,4	=
	St Christol	-	1	18-mai	1	-	22-mai	- 3,1	=
	Frontignan	13-mai	Moyen	16-mai	-	-	22-mai	- 2,3	7
	Valflaunès	17-mai	Moyen	19-mai	-	-	22-mai	- 2,7	=
Pyrénées- Orientales	Laroque des Albères	-	-	15-mai	-	-	22-mai	- 2,6	=
	Perpignan	-	1	15-mai	1	i	-	- 3,2	=
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	18-mai	22-mai	Moyen	23-mai	- 3,0	=



Evaluation du risque : D'après la modélisation, les conditions météorologiques enregistrées entre le 09 et le 15 mai engendrent de rares nouvelles contaminations primaires théoriques mais principalement des repiquages sur la quasi-totalité du vignoble régional (à l'exception d'une station dans le Gard, cinq dans l'Hérault et une dans les Pyrénées-Orientales). L'indice de risque est globalement stable au niveau du vignoble régional.

Attention aux épisodes orageux très localisés et humidités matinales qui peuvent être sources de contaminations.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol, préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation aux vignobles

× Aude

Des symptômes ont été repérés principalement dans le secteur ouest du département (Limouxin; Razès-Malepère et Cabardès-Carcassès).

Gard

Depuis mardi dernier des sorties de symptômes sont observées dans le Bassin Alésien, la Vallée de la Cèze et le Sommiérois (secteurs historiquement sensibles).



Taches de black rot sur feuilles à proximité d'une grappe momifiée Symptôme de Black rot sur pédoncule

Ces extériorisations font suite aux orages du 23 avril 2022. La fréquence des ceps touchés va de faible à élevée : de 2 % à 75 %. L'intensité des attaques est variable selon les parcelles (de une à plusieurs taches observées sur le pied atteint), mais reste généralement faible.

Certaines parcelles observées présentent de nombreuses taches, des feuilles atteintes du symptôme en « coup de fusil » ainsi que des chancres sur rameaux, vrilles et inflorescences. Ces parcelles sont de cépages sensibles (Grenache et Marselan notamment), et/ou ayant des momies de grappes restées dans les souches, ou encore étant conduites en taille mécanique.

Les symptômes naissants de type « café au lait » observés la semaine dernière sont aujourd'hui avec présence de pycnides (points noirs caractéristiques).

Ce début de semaine n'est pas marqué par une nouvelle vaque d'extériorisation.

× Hérault

Des symptômes sont régulièrement observés sur feuilles dans toutes les unités agroclimatiques (présence de la maladie dans 30 % des parcelles du réseau).

Ces taches sont découvertes dans tous types de parcelles avec ou sans historique.

Dans de rares situations, des symptômes sont notés sur inflorescences avec des fréquences allant de 4 à 40 % d'inflorescences touchées.



Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont visibles au vignoble dans les secteurs des Albères du Vallespir et des Aspres notamment. Leur fréquence est moyenne à forte selon les parcelles et les secteurs.

Evaluation du risque : le risque augmente notamment dans l'Hérault et le Gard et localement dans les Pyrénées-Orientales sur les parcelles à historique.

L'épisode pluvieux du 4 au 5 mai peut également avoir engendré de nouvelles contaminations ou éventuellement des repiquages lorsque des taches fructifères étaient présentes (pycnides). La sortie des symptômes correspondant à ces dernières pluies est attendue autour du 22 mai. Observer vos parcelles à historique Black rot.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

POURRITURE GRISE (Botrytis cinerea)

Situation aux vignobles

× Hérault

Présences éparses de symptômes sur feuilles et rameaux.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (Lobesia botrana)

× Aude

Quelques pontes ont été repérées dans le secteur du Narbonnais et Littoral. Peu d'évolution à ce jour.

× Gard

Les 1^{ers} glomérules sont observés dans tout le département. Les saumurages réalisés révèlent des larves de L2 à L4 et présentent parfois des dépassements de seuil de nuisibilité.

× Hérault

Quelques pontes à tous stades sont encore observées en zones tardives. Les comptages réalisés montrent jusqu'à 16 pontes pour 100 inflorescences observées.

Des larves au stade L1 à L5 sont observées dans les saumurages. Dans certaines parcelles, le seuil de nuisibilité est atteint avec jusqu'à 250 larves pour 100 inflorescences observées.

Les 1ers glomérules sont notés.

Pyrénées-Orientales

Les papillons sont toujours observés dans les pièges.

Les dépôts de pontes sont toujours visibles sur le secteur de la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly du Bas Conflent et des Fenouillèdes vallée.

Les glomérules sont visibles sur les secteurs de la Plaine et des Aspres 1ers Coteaux.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation. Surveillez les dépôts de pontes et les larves par saumurages.

Dans les zones ou les dégâts de 3^{eme} génération ont été importants en 2021, réaliser des saumurages pour évaluer les populations présentes (voir méthodologie saumurage ci-dessous).

Le seuil de nuisibilité est de 50 à 80 larves pour 100 inflorescences observées.

La pleine floraison est le moment idéal pour évaluer la pression du ravageur car les glomérules sont facilement observables.



Comment réaliser un saumurage ?

- Prélever une inflorescence par cep sur 10-15 ceps bien répartis dans la parcelle. Eviter les effets de bordure (haies, ruisseaux, routes...).
- Dissoudre 200 g de gros sel dans 2 litres d'eau.
- Bien immerger ces inflorescences et veiller à ce qu'elles restent au fond (mettre un objet dessus).
- Remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues entre les boutons floraux. Peu à peu les larves vont remonter à la surface, les sortir au bout d'1 heure au minimum
- les dénombrer et profiter du saumurage pour bien identifier les différentes larves (eudémis, eulia ou cochylis...)

• Pyrale du Daphné (Cryptoblabès gnidiela)

× Aude

Les 1ers papillons ont été capturés sur le secteur du littoral (Portel des Corbières).

• **Pyrale** (Sparganothis pilleriana)

Pyrénées-Orientales

Les larves de plus de 1 cm sont bien visibles sur le secteur de la Plaine Nord Tech (communes Salses, Saint Hippolyte, Espira de l'Agly...). Les dégâts sont visibles sur feuilles et inflorescences. Ils peuvent être très importants dans quelques parcelles du secteur.



Dégâts de Pyrale

Larve de Pyrale



CICADELLE VECTRICE DE LA

FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

• Eléments de biologie (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2022/2023, p.49)

Deux voies de contamination sont possibles :

- par l'insecte vecteur de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.



Larve (L1) de Scaphoideus titanus

- par le matériel de multiplication : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.

Situation au vignoble

× Aude

Quelques rares larves ont été observées dans le secteur des Corbières centrales la semaine précédente.

× Gard

Les 1ères larves sont visibles depuis le 02 mai dans quelques parcelles du réseau.

× Hérault

Des larves (L1 à L2) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées.

Évaluation du risque : Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les dates du 1er traitement obligatoire sont fixées dans la période du 3 au 13 juin pour l'ensemble des départements.

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront publiés prochainement.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

× Vignoble Régional

Les larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est nul.

ERINOSE (Colomerus vitis)

× Aude

La présence de ce ravageur est généralisé sur l'ensemble du département avec parfois des symptômes très marqués.



RAVAGEURS SECONDAIRES

Thrips

× Pyrénées-Orientales

La présence de thrips est notée dans de rares parcelles du vignoble départemental

Évaluation du risque : Il est nul

Cigarier

× Aude et Hérault

Ce ravageur est observé très localement.

Évaluation du risque : Il est globalement faible

• Ephippigère

× Hérault

Quelques larves sont observées dans de rares parcelles.



• Malacosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa*

× Vignoble régional

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble régional. De rares dégâts sont observés.

Évaluation du risque : Il reste faible

Ecrivain

× Gard

Très localement ce ravageur est observé. Les dégâts sont négligeables.

elles. Cigarier : adulte



Lachnaia paradoxa

Malacosome du Portugal

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambre d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.